

Bulletin
de liaison
pour les militants
de la CSN



CSN

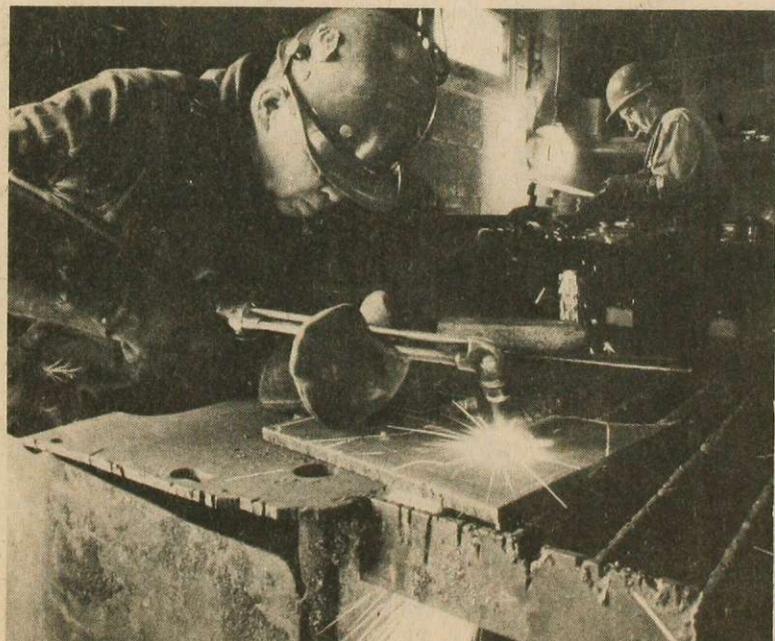
le travail

des militants

Numéro 10
Novembre 1976



Bilan du régime Bourassa



**Huit pages
sur
la crise
économique
et nos luttes**

le travail des militants

Ce mois-ci, le Travail des militants entreprend un bref bilan du régime Bourassa. On y trouvera aussi les résultats du 14 octobre et un article sur les organisations patronales. Le Travail des Militants se penche aussi sur la visite de l'exécutif de la CMT. **Exceptionnellement ce mois-ci, il n'y aura pas de débat dans le bulletin afin de faire place à un article spécial du service de recherche** qui porte sur l'analyse de la conjoncture économique. Durant les mois qui suivront, ce texte comptera quatre pages et reviendra à titre de chronique régulière.

Tout commentaire, opinion, photo, analyse ou document peut être envoyé au Travail des Militants. On se fera un plaisir de le reproduire dans le Bulletin.

Le Travail des militants
Bulletin de Liaison des
militants de la CSN
Produit par le Service
d'information de la CSN
1001 St-Denis, Montréal,
842-3181, poste 408

Coordonnateur:
Clément Gaumont.

Photographie:
Jean-Claude Champagne,
Guy Turcot, Michel Giroux.
Tirage: 4,000.

Lithographié par Journal Offset Inc.
254 Benjamin-Hudon, Ville St-Laurent



le travail

Deuxième quinzaine
d'octobre 1976

édition nationale
Produit par la CSN
Édité par le service d'information
Vol. 51 no. 2

CSN

Sico à Québec

Les scabs
sont
congedies

Les travailleurs disent "non aux mesures Trudeau"
Voir le photo-reportage de Jean-Claude Champagne en pages 2 et 3.

La police lance des gaz sur
les travailleurs de Celanese

La police nationale de Montréal a lancé des gaz lacrymogènes sur des travailleurs de la Celanese à Montréal, le 14 octobre 1976. Les policiers ont utilisé des gaz lacrymogènes pour disperser les manifestants qui s'étaient rassemblés devant l'usine. Les travailleurs ont été blessés et plusieurs ont été hospitalisés.

Nos ennemis sont communs
—Pedro Vuskovic

Avec une série de visites de travail à des militants de la CSN la semaine dernière, Pedro Vuskovic, ministre du Parti socialiste du Canada, a tenu de nombreuses conférences de presse à travers le pays. Il a souligné que les ennemis communs des travailleurs sont le capitalisme et l'impérialisme.

Depuis ses débuts, le Parti socialiste du Canada a soutenu les luttes des travailleurs. Il a toujours été à l'avant-garde de la lutte pour la reconnaissance des droits sociaux et économiques des travailleurs.

La résistance dans la construction
Travaux dans les ports d'Amérique latine, affirme l'ancien ministre socialiste, les travailleurs de la construction ont subi une répression sévère. Mais malgré cela, dans la construction, il y a eu une résistance importante pour mener la lutte. Elle sera aussi profondément liée à la lutte pour la reconnaissance des droits sociaux et économiques des travailleurs.

Devant les scandales des conditions de travail, les travailleurs ont organisé des grèves et des manifestations. Ils ont exigé de meilleures conditions de travail, de meilleurs salaires et de meilleures prestations sociales.

Le scandale des conditions de travail a été souligné par les travailleurs. Ils ont exigé de meilleures conditions de travail, de meilleurs salaires et de meilleures prestations sociales.

L'ensemble de ces événements a permis de constater que les travailleurs ont une conscience de classe et qu'ils sont prêts à lutter pour leurs droits.

L'ensemble de ces événements a permis de constater que les travailleurs ont une conscience de classe et qu'ils sont prêts à lutter pour leurs droits.

L'ensemble de ces événements a permis de constater que les travailleurs ont une conscience de classe et qu'ils sont prêts à lutter pour leurs droits.

On peut se procurer le Travail, édition nationale, du responsable à l'information de son Conseil Central. Tiré à 30,000 exemplaires, ce journal s'adresse à tous les membres. Il est le prolongement de la CSN. Publié à tous les quinze jours par le service d'information de la CSN, il se veut le reflet des luttes des travailleurs. D'autre part, le Travail des militants s'adresse particulièrement aux permanents, aux exécutifs de Conseils Centraux, Fédérations ou Syndicats et militants du mouvement syndical. Il se veut un outil de référence, de réflexion, de débat, de cohésion interne. On peut se le procurer du responsable d'information du Conseil Central.

Bulletin
de liaison
pour les militants
de la CSN

NUMERO 8
JUN 1976

le travail

des militants

L'idéologie des olympiques:
une mascarade capitaliste
— page 3

L'équipe Bourassa travaille pour ~~notre~~ eux

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les travailleurs et leurs organisations syndicales sont victimes d'attaques virulentes de la part du pouvoir politique.

Sur ce plan, le régime actuel n'a rien inventé; il suit les mêmes traces que les régimes précédents qui ont tous été, à des degrés divers, l'instrument des capitalistes pour réprimer les travailleurs.

Ce qui distingue le régime actuel des régimes politiques qui l'ont précédé, ce n'est donc pas le fond qui demeure essentiellement le même: gérer au profit de la classe dominante le développement de notre société.

La différence fondamentale entre ce régime et les autres, réside dans le fait que la période pendant laquelle il a gouverné est caractérisée par une crise profonde du système capitaliste mondial.

Cette crise pousse les capitalistes à s'attaquer plus durement au niveau de vie des travailleurs, notamment par l'inflation et le contrôle des salaires. Par voie de conséquence, on assiste à une montée de la combativité des travailleurs qui refusent de payer les frais de la crise.

Le bilan social et économique du gouvernement Bourassa est donc le bilan au Québec des tentatives de plus en plus violentes de la bourgeoisie de résoudre les contradictions du capitalisme en fonction de ses intérêts propres et sur le dos des travailleurs.

Avec Bourassa, la répression des travailleurs est plus ouverte
Ce gouvernement affiche ouvertement sa dépendance et sa com-



mission aux pouvoirs économiques.

Jamais gouvernement n'a, autant que celui-ci, frappé aussi durement les travailleurs et leurs organisations syndicales toutes les fois que la "paix sociale" nécessaire au développement et à l'épanouissement du capitalisme a été ébranlée par un groupe de travailleurs en lutte pour le respect de ses droits.

Jamais gouvernement n'a, autant que celui-ci, mis aussi ouvertement au service du capitalisme l'appareil de répression de l'Etat: lois spéciales, police et tribunaux.

Des Louiseville, des Asbestos, des Murdochville, identifiées à l'époque Duplessiste, on en retrouve la répétition presque toutes les semaines, sur les lignes de piquetage, devant les tribunaux et dans les discours des politiciens. Des événements qui font aujourd'hui partie de l'histoire du syndicalisme militant se répètent sur presque toutes les lignes de piquetage, qui se font de plus en plus nombreuses: à la Celanese de Drummondville, à la compagnie Sico de Longueuil et Québec, à la Canadian Gypsum de Joliette, à la compagnie Sonoco de Terrebonne, et ailleurs. On ne compte plus le nombre de poursuites intentées devant les tribunaux contre les organisations syndicales, ni les millions de dollars que ces poursuites représentent.

Ce dont il faut se rendre compte, c'est que ce régime répressif s'est implanté, s'est raffiné, s'est affermi sous le gouvernement libéral.

Bourassa emprunta ses méthodes répressives aux Etats-Unis

En même temps qu'il va quêter sur les marchés américains les emprunts nécessaires au financement des dettes du Québec, le régime emprunte aux Etats-Unis les stratégies nécessaires aux tentatives d'écrasement de la classe ouvrière qu'on a connues sous le régime libéral.

Cela nous a valu le rapport Fantus et ses conseils. Ce rapport a été commandé par le gouvernement libéral qui voulait savoir des multinationales ce qu'il devrait faire pour mieux domestiquer les travailleurs québécois.

Cela nous a valu les sessions d'études à l'intention des avocats patronaux et des dirigeants d'entreprises sur la façon d'empêcher la syndicalisation des travailleurs et de neutraliser l'organisation syndicale si celle-ci est déjà en place.

C'est de New York, conçues par la firme Advanced Management Research International, et livrées ici par deux avocats francophones, que ces méthodes antisyndicales sont enseignées aux patrons.



Un gouvernement contre nous

Le filon est grossier et on le retrouve facilement quand on sait que les deux avocats en question représentent régulièrement le gouvernement dans les poursuites contre les syndiqués et qu'il y a quelques jours à peine, l'un d'eux Me Jacques Lévesque, était mandaté pour négocier avec les employés de l'Hydro-Québec.

C'est par ces canaux, et par d'autres du même type, que l'idéologie répressive du capitalisme international, et surtout américaine, s'installe au Québec, à l'invitation et sous les applaudissements du gouvernement libéral.

La répression pour vendre les travailleurs à plus bas prix

Malgré ses courbettes devant les investisseurs, malgré les importantes subventions directes ou indirectes, dont on les fait profiter, malgré les pages de réclame achetées régulièrement par le gouvernement québécois dans différents journaux des Etats-Unis et vantant la possibilité pour les investisseurs d'y faire des points plus intéressants qu'ailleurs, malgré les allègements fiscaux pour les compagnies qui font du Québec, comme le disait il y a quelques années le Financial Times, "un paradis fiscal pour les investisseurs", malgré l'important dispositif de répression mis au point pour tenter de mater les revendications des travailleurs, le régime Bourassa n'a réussi qu'à plonger le Québec dans un marasme économique et social de plus en plus profond.

Le bilan des 100,000 emplois:
183,000 chômeurs en 1970
264,000 en 1976

Au chapitre de l'emploi, les réalisations du gouvernement Bourassa sont accablantes. En 1969, avant l'arrivée au pouvoir du régime libéral, on comptait 158,000 chômeurs, soit un taux de chômage de 6.9%. Pour la période 1970-1976, le chômage au Québec a évolué de la façon suivante



	Nombre de chômeurs	Taux de chômage
1970	183,000	7.9%
1971	197,000	8.2%
1972	201,000	8.3%
1973	189,000	7.4%
1974	190,000	7.3%
1975	239,000	8.8%

Les données pour le dernier mois disponible, soit septembre 1976, indiquent que 264,000 travailleurs québécois étaient sans emploi, ce qui représente un taux de chômage de 9.7%. Ces chiffres sont plus terrifiants encore quand on connaît la nature des restrictions imposées aux chômeurs depuis un an par le gouvernement fédéral (réduction de la durée des prestations de chômage, exclusions massives du droit aux prestations).

Selon toute vraisemblance, les prochains mois seront encore plus difficiles pour les travailleurs. Globalement, de 1970 à 1975, l'emploi a augmenté de 15.1% au Québec comparative-ment à 18.5% et 18.2% en Ontario et au Canada.

Les Québécois sont les plus taxés au Canada

Le régime actuel a été le seul au Canada à se financer directement à même l'inflation. Cela est d'autant plus vrai que le ministre des finances Raymond Garneau avouait un manque à gagner pour le gouvernement de l'ordre de \$200 millions en raison de la baisse du taux d'inflation pour l'exercice financier 76-77.

En refusant d'indexer les impôts comme les autres gouvernements du pays, le régime libéral a accru dans une proportion fantasti-

que ses revenus tirés de l'impôt des particuliers.

Depuis 1970, les revenus du gouvernement tirés de l'impôt sur le revenu des particuliers a augmenté de 22.4%, rien de moins. De \$1 milliard 33 millions qu'ils étaient en 1970, ces revenus sont passés à \$3 milliards 50 millions en 1976.

Malgré cela, le gouvernement actuel ose affirmer qu'il a présenté six budgets consécutifs sans hausse de taxes.

Si on ajoute à cela l'augmentation des revenus tirés de la taxe de vente, qui touche encore plus directement les travailleurs, chômeurs et assistés sociaux, et qui ont augmenté de 147% durant la même période, on comprend mieux comment ce gouvernement a pu, sur le dos du monde ordinaire, profiter de la crise économique. De \$590 millions qu'ils étaient en 1970, les revenus de la taxe de vente sont passés à \$1,460 millions en 1976.

Malgré cela, le gouvernement a été obligé de confirmer en pleine campagne électorale, qu'il a fait un déficit d'un milliard de dollars.

Sécurité et santé des travailleurs

Le régime Bourassa, comme les régimes précédents, a manifesté à son tour une indifférence criminelle devant le sort des travailleurs victimes d'accidents ou de maladies du travail.

Le 27 octobre dernier, dans le Montreal Star, le juge René Beaudry, président de la Commission d'enquête sur la santé des travailleurs dans l'industrie de l'amiante, déclarait "qu'on ne s'était jamais préoccupé de la santé et de la sécurité au travail au gouvernement". Il qualifiait l'inaction gouvernementale de "honteuse".

Les besoins essentiels sont comprimés

Pendant ce temps, les fonds publics dilapidés dans des dépenses de prestige, comme les Jeux Olympiques et le stade Drapeau-Taillibert, avec des contrats sans soumission, ou bien dans des projets comme la Baie James, où l'appétit du gain des entrepreneurs et des firmes internationales comme Bechtel (firme engagée sans raison à l'extérieur, compte tenu de l'existence d'ingénieurs salariés compétents à l'Hydro-Québec) fait bon ménage avec la caisse électorale du parti libéral. C'est ainsi que les coûts de ce projet sont passés de 3 à 16 milliards de dollars en quelques années.

Ce gaspillage de fonds publics et la nécessité de relancer l'économie en augmentant les profits des compagnies, amènent des contractions budgétaires dans des secteurs qui touchent le niveau de vie des travailleurs: santé, éducation, logement, transport en commun.

Santé et éducation

En 1976, le gouvernement Bourassa a réduit de 2.5% les augmentations prévues aux budgets des hôpitaux généraux, ce qui, à toute fin pratique, représentait un gel des augmentations. De plus, le gouvernement décida de ne pas combler le déficit de 5% encouru par ces mêmes hôpitaux en 1975. Le gouvernement centralise de plus en plus l'administration entre les mains de bureaucrates.

Déjà le Québec traîne derrière l'Ontario quant au nombre de lits d'hôpitaux disponibles. Dans la province voisine, on compte 5.5 lits par 1,000 habitants; au Québec, la proportion est de 4.5. Cet écart risque de s'accroître plus encore.

Les salles d'urgence ne sont pas accessibles ou sont surchargées. Des hôpitaux sont fermés par le gouvernement (ex: La Miséricorde). Les scandales administratifs se multiplient (ex: Hôpital de Shawinigan). La distribution des soins dans les régions est très inégale ce qui impose des souffrances et un manque de soins permanent dans un grand nombre de régions. Et que fait-il pour les personnes âgées? La médecine est une affaire privée de compagnies pharmaceutiques et de médecins payés à des taux outranciers, beaucoup plus intéressés à faire une piastre qu'à soigner les malades.

Les dépenses en éducation subissent des coupures analogues à celles de la santé. Au mois de mars 1976, le gouvernement annonçait la suppression de l'indexation des subventions d'équilibre budgétaire aux commissions scolaires, aux collèges et aux universités. Compte tenu de l'augmentation prévisible dans les coûts de chauffage, de l'électricité et des fournitures, cette décision entraînera soit des augmentations de taxes locales, soit des réductions des services éducatifs.

Les choix budgétaires du régime Bourassa sont clairs: de 1972 à 1976, la part des dépenses sociales et éducatives dans le budget du gouvernement est passée de 59 à 53.5%. Durant cette même période, la part des dépenses du gouvernement pour sa "mission économique" passait de 25.0 à 29.7%.

Logement

L'office de planification et de développement du Québec (OPDQ) estime qu'il faudrait, de toute urgence, la construction de 240,000 unités de logement pour satisfaire aux besoins actuels. A ce chapitre, les réalisations du gouvernement actuel ont toujours tenu et tiennent toujours à une promesse électorale.

La spéculation foncière continue à un rythme effarant. Ce sont des générations de travailleurs qui paient et paieront pour la spéculation foncière et immobilière encouragée et légalisée par les gouvernements. Les subventions servent beaucoup plus les entrepreneurs, les trusts et les

courtiers-spéculateurs que les besoins de la population qui paie.

Transport en commun

Serré de toutes parts à la suite des dépenses somptuaires qu'il a faites, le gouvernement actuel a annoncé un retard de cinq ans dans la construction du réseau du métro de Montréal. Pourtant, c'est le même gouvernement qui n'hésitait pas, l'année dernière, à passer une loi spéciale, la loi 57, pour forcer le retour au travail des employés de garage et de soutien de la CTCUM, après trois semaines de grève. Ce n'est pas de trois semaines, mais de cinq ans au moins, que de larges secteurs de la population montréalaise seront privés de ce moyen de transport en commun à cause du gouvernement qui coupe les crédits.

Assurance-automobile

Le parti libéral est responsable du gaspillage de plus de \$1 milliard de nos primes sans compter les ennuis, la discrimination, les pertes incalculables subis par des dizaines de milliers de Québécois.

Tout le monde sait que ce sont les députés de l'Assemblée nationale qui décident par qui et comment seront administrées nos primes d'assurances. Or, jusqu'à maintenant, les partis politiques au pouvoir ont privilégié les compagnies d'assurances et tous les parasites qui s'engraissent à même nos primes dont, notamment les avocats.

En 1970, la CSN a publié un dossier de 200 pages démontrant que les automobilistes et les victimes d'accidents du Québec subissaient à cause de la collusion et des liens intéressés entre les partis politiques et les compagnies d'assurance un régime inefficace, coûteux et injuste pour les assurés et pour les victimes d'accidents.

En assurance-automobile, l'essentiel qu'il faut retenir c'est ce qui suit: **Nous voulons que les primes servent à compenser les victimes d'accidents.** Or, au Québec, les compagnies d'assurances et leurs parasites empochent jusqu'à 41% de nos primes



en profits, etc. Nous savons qu'en Colombie-Britannique, en Saskatchewan, qu'au Manitoba, le pourcentage requis pour l'**administration** des primes a été réduit de 41% à moins de 20% des primes que nous payons. Comment? Par l'élimination - au moins partielle - des compagnies d'assurances et la création de sociétés publiques. En Saskatchewan, la moyenne de retour des primes aux accidentés est de 85%, et la Régie de la Saskatchewan existe depuis 1946...

Le gouvernement Bourassa sait cela depuis la publication du dossier de la CSN en 1970. Il a formé un comité d'études en 1971. L'étude devait durer 12 mois; elle a pris 30 mois. Le rapport a été publié en mars 1974. Il confirmait l'essentiel de l'étude de la CSN de 1970. En novembre 1976, soit près de six ans après le début de l'étude, **RIEN** n'a encore été fait. Les automobilistes sont encore à la merci des compagnies d'assurances, et un projet de loi annoncé à la dernière minute avant l'élection ignore l'essentiel des recommandations des spécialistes choisis par le gouvernement Bourassa! Ce dossier démontre clairement que le gouvernement Bourassa est le fidèle serviteur des trusts financiers qui s'engraissent à nos dépens.

Ca nous a coûté depuis 1970 seulement l'équivalent d'un stade olympique...

Et qu'en est-il de l'assurance-incendie? Des régimes de retraite? Combien de milliards sont en jeu? **Nos milliards.**

Le contrôle des salaires

C'est la loi C-73 au fédéral et la loi 64 au Québec qui constituent cependant le carcan et la tentative la plus puissante pour étouffer les droits des travailleurs et paralyser leur pouvoir d'achat au profit de la bourgeoisie.

Ces lois, rappelons-le, imposent un contrôle strict sur les salaires mais n'ont aucun effet sur la hausse des prix. Si on exclut de l'indice des prix à la consommation le secteur des aliments (qui ne sont pas soumis au contrôle), on s'aperçoit que les prix de tous

les autres biens et services évoluent aussi rapidement depuis l'imposition des contrôles qu'avant leur imposition. De septembre 1975 à septembre 1976, le prix de tous les biens et services, sauf les aliments, ont augmenté de 9.2% tandis que pour la période septembre 1974 à septembre 1975, la hausse a été de 9.8%.

Les hausses salariales cependant sont durement affectées. En effet, les augmentations des taux de base de l'ensemble des conventions collectives de 500 em-



Léon Simard, membre de la belle-famille de Robert Bourassa, n'applique même pas le code du travail dans le conflit du Trust Général.

ployés et plus au Canada sont passées de 18.7% au deuxième trimestre de 1975 à 11.5% au deuxième trimestre de 1976. Malgré ces coupures, le pouvoir d'achat des travailleurs s'est accru depuis le début des contrôles, grâce, d'une part, à la baisse des prix des aliments qui ne sont pas contrôlés et à la combativité des travailleurs.

Car il faut dire que la résistance aux contrôles s'est organisée dès l'arrivée des mesures. Près de 100,000 travailleurs affiliés à la CSN ont immédiatement voté pour une grève générale. Négocier sans tenir compte des plafonds prévus dans la loi et faire valoir leurs propres objectifs, telles ont été les réponses des travailleurs à la loi.

Le front commun et les lois Trudeau-Bourassa

Au Québec, le Front commun a réussi à arracher de haute lutte des augmentations de salaires de l'ordre de 16.5% pour la première année des nouvelles conventions.

La Commission québécoise de "lutte contre l'inflation" a déjà rendu une décision dans le cas des salariés des Centres de formation professionnelle, membres du Front commun, selon laquelle elle recommande de réduire les augmentations négociées de 15% à 8%. Il se peut que la Commission DeCoster rende des décisions concernant d'autres groupes du Front commun dans les jours qui viennent.

Les travailleurs du Front commun considèrent que le règlement dans le secteur public constitue une entente en bonne et due forme avec le gouvernement et qu'il n'est pas question de revenir sur les termes de cette entente.

Un bouc émissaire: le mouvement syndical

Le bilan du régime Bourassa est accablant. Conscient de sa piètre performance, il tente actuellement de trouver un bouc émissaire et croit l'avoir trouvé: le mouvement syndical.

Et la riposte des travailleurs s'est organisée; elle continue avec vigueur. La CSN et les organisations syndicales mettent en place avec acharnement et patience des actions et des prises de position, centrées sur les aspirations légitimes de l'ensemble des travailleurs et de la population.

Au Québec, sous Bourassa, la lutte est plus dure

Continuer de négocier des conventions collectives et organiser des luttes autour des revendications syndicales malgré les attaques répétées et violentes des patrons et de l'Etat: c'est le pain quotidien des syndiqués. Se battre pour une semaine de travail raisonnable, contre le travail forcé, pour le respect de la femme au travail, de la santé, pour un régime de retraite, etc...



Les travailleurs de la CSN refusent le moule nord-américain que gouvernement et capitalistes veulent leur imposer: produire et servir à n'importe quel prix, à n'importe quel salaire, à n'importe quelles conditions.

Les travailleurs doivent lutter plus durement et plus longtemps qu'ailleurs pour faire respecter leurs droits. Ainsi, en 1973, 1.6 million de jours/hommes ont été perdus au Québec suite à des grèves ou des lock-out; en 1974, 2.6 millions; en 1975, 3.3 millions; pour les six premiers mois de 1976, 2.5 millions. Les luttes sont nombreuses et longues au Québec et les lock-out de plus en plus fréquents (les 2/3 des "grévistes" de la CSN sont dans la rue parce que les employeurs l'ont décidé.)

Il s'agit de résister aux attaques contre notre pouvoir d'achat et de faire respecter nos droits fondamentaux, comme celui d'association. Il est important de rappeler que la plupart des secteurs industriels du Québec sont moins bien payés que ceux de l'Ontario et du Canada.

Malgré la répression, le mouvement syndical arrache des gains qui profitent à tous les travailleurs

Mais il y a plus. Les revendications économiques des syndicats québécois ont eu et continuent d'avoir des effets positifs irréversibles sur l'ensemble des travailleurs québécois. Par exemple:

a) la négociation dans le secteur public et para-public

Le secteur public et para-public couvre toutes les régions du Québec et une infinité de fonctions. Les acquis du Front commun provoquent un effet d'entraînement évident:

- égalisation des salaires pour une même fonction à travers tout le Québec
- salaire minimum de \$4.32 l'heure actuellement et \$165 par semaine au 1er juillet 1977 pour tous ceux qui travaillent plus de 35 heures. Ce gain important aura,

comme dans le passé, des répercussions tant sur le niveau du salaire minimum que sur l'évolution des barèmes d'aide sociale.

- parité homme-femme dans la plupart des fonctions
- quatre semaines de vacances après un an de service!

Ces gains ont été obtenus par des syndicats et seront utilisés par l'ensemble des travailleurs du Québec.

b) la bataille de l'indexation

En mars 1974, les trois centrales syndicales québécoises lançaient une vaste campagne visant l'indexation des salaires. Elles demandaient en même temps: l'augmentation du salaire minimum, des pensions de vieillesse et le réajustement des allocations sociales ainsi que leur indexation, l'élargissement du régime d'assurance-maladie, la prise en charge

des taxes municipales par le Trésor public pour les assistés sociaux.

Les organisations syndicales ont mis de l'avant et soutiennent systématiquement des propositions et des actions visant à l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble de la population québécoise:

- l'assurance-maladie
- les droits des locataires
- le contrôle de l'épargne des travailleurs
- l'assurance-automobile
- la démocratisation des services hospitaliers
- la démocratisation scolaire
- l'assurance-chômage
- la sécurité et la santé au travail (le rapport du juge Beaudry sur l'amiantose en est la suite directe)
- la fiscalité
- le crédit à la consommation et protection des consommateurs



Les travailleurs du Front Commun ont compris que l'Etat n'est pas de leur côté.

- la démocratisation des municipalités
- le contrôle des richesses naturelles
- l'accessibilité aux forêts et rivières.

Les organisations syndicales développent enfin des revendications à portée générale:

- à travail égal, salaire égal
- un revenu minimum décent pour l'ensemble des travailleurs
- la santé et la sécurité au travail
- l'abolition du salaire au rendement
- l'égalité des femmes
- le droit des immigrants
- le français langue de travail.

Durant ces périodes de crise, les travailleurs et leurs organisations syndicales ont riposté. Les luttes des travailleurs syndiqués touchent tous les travailleurs québécois et l'ensemble de la population.

Les élections se situent dans un contexte mondial

Les élections actuelles au Québec se situent dans le contexte économique et politique de crise généralisée du capitalisme au niveau national et international.

Le Québec n'est pas isolé. Partout dans les pays capitalistes développés, les mêmes phénomènes se développent. L'inflation galopante des dernières années a touché tous ces pays. Jamais depuis les années 30, une crise économique n'a affecté simultanément et d'une façon aussi importante tous les pays capitalistes avancés.

Partout les réactions des gouvernements capitalistes sont les mêmes: diverses formes de contrôle des salaires, pressions à la baisse sur les dépenses sociales, tentative d'orienter les économies nationales vers l'exportation en sacrifiant des besoins prioritaires de la population, tentative de briser la combativité des travailleurs en affaiblissant leurs organisations, particulièrement leurs syndicats et en essayant de les intégrer à l'appareil d'Etat.

Partout les travailleurs résistent: les dockers en Angleter-

re, la grève générale du 7 octobre en France, les cheminots en Italie, la grève générale du 14 octobre au Canada.

Dans tous les pays capitalistes développés, l'heure est à la reconstitution des conditions favorables à l'expansion du capital. Cela signifie en fait reconstituer les conditions favorables aux profits et mater les travailleurs.

L'évolution de la situation actuelle réside dans le déroulement de cet affrontement entre les capitalistes et leur Etat et les travailleurs. Au niveau international, tous ces pays évoluent dans le cadre dominant de l'impérialisme des Etats-Unis. Or, cet impérialisme est directement attaqué par la montée de la lutte dans les pays du tiers-monde,



William O'Bront, trésorier de la pégre, avait comme avocat Me Antoine Geoffrion, ex-trésorier du parti Libéral, aujourd'hui décédé. Il avait contribué à la caisse électorale de Bourassa.

par l'offensive de ces pays en vue de réorganiser l'ordre économique international, par les défaites militaires et politiques des Etats-Unis au Vietnam et en Afrique et par le développement de la concurrence inter-impérialiste grâce à la progression des forces productives dans les pays d'Europe et au Japon.

D'autre part, les efforts américains pour contrer ces attaques se multiplient. Il s'agit de diviser le tiers-monde, de renforcer la position des Etats-Unis fa-

ce aux autres pays capitalistes et aussi évidemment de favoriser l'implantation de dictature militaire là où la contestation est trop dangereuse, notamment en Amérique du sud.

C'est la lutte des peuples du monde contre la dictature du capital impérialiste.

Voilà le contexte politique et économique dans lequel se situent les élections; lutte des travailleurs contre les capitalistes et leur Etat; lutte des peuples du monde contre l'impérialisme.

De cela, il n'est pas question durant les élections. Les élections véhiculent beaucoup de questions mais pas les questions politiques fondamentales de l'ensemble des travailleurs.

La CSN, depuis des années, analyse ces questions politiques fondamentales. "Il n'y a plus d'avenir...", "Ne comptons...", Prenons notre pouvoir", sont à la fois des analyses de ces problèmes fondamentaux et des tentatives d'y trouver des solutions.

La CSN a pris position sur la plupart des problèmes pratiques auxquels sont confrontés les travailleurs:

- l'inflation
- les dépenses de l'Etat
- la santé
- l'enseignement
- le développement industriel
- les lois sociales
- le chômage.

Et à chaque fois, la CSN constate que la solution véritable à ces problèmes est liée fondamentalement à la solution du problème politique central des travailleurs: la lutte qu'ils mènent à tous les niveaux, entre eux et les capitalistes.

Lors de son dernier congrès, la CSN a réaffirmé que la solution de ce problème politique central nécessite:

- le socialisme, soit l'organisation politique et économique de la société en fonction des besoins de la population; l'a-

bolition de la loi du profit et de sa logique infernale;

- la planification démocratique de la vie économique et sociale contre l'anarchie du développement privé et de la concurrence,
- le contrôle effectif par les travailleurs, à tous les niveaux, des activités économiques, politiques, sociales et culturelles contre la domination actuelle d'une minorité.

La CSN, à l'occasion de ces élections, réaffirme cette position politique fondamentale.

La nécessité d'une réflexion sur un parti de travailleurs

Depuis quelques années dans la CSN, nous avons pris conscience des limites du syndicalisme devant plusieurs problèmes vécus par les travailleurs. Nous l'avons fait à force de mener des luttes très dures. Combien de travailleurs, à l'occasion d'une grève, ont rêvé d'avoir un gouvernement qui serait à leur service? Combien ont réalisé à ces moments-là que le gouvernement et tout l'appareil d'Etat sont effectivement au service d'une classe dominante très minoritaire?

Les attaques de la police contre les lignes de piquetage, l'acharnement des tribunaux contre les travailleurs en lutte, le parti pris effronté des hommes politiques contre les revendications syndicales, tout cela fait réaliser aux travailleurs les limites de leur action syndicale.

C'est dans ces moments-là qu'on s'aperçoit que l'Etat n'est pas neutre. C'est dans ces moments-là qu'on s'aperçoit qu'on a beau négocier la meilleure convention collective, ça ne change pas fondamentalement le système légal du profit qui permet à la bourgeoisie très minoritaire d'exploiter le travail de l'immense majorité de la population, et de transformer le pouvoir économique qu'elle en tire en pouvoir politique.

Pendant longtemps, la bourgeoisie a réussi le tour de force de nous éloigner de la lutte politique. Avec les puissants moyens

dont elle dispose pour diffuser son idéologie, elle nous a fait croire que la politique ne nous regardait pas, au point où nous avons même peur d'en discuter entre nous.

Ce que craint le plus la bourgeoisie, c'est que les travailleurs décident un jour de s'organiser pour prendre le pouvoir politique. Pour elle, ceux qui se demandent s'il ne serait pas normal que le pouvoir politique soit entre les mains des travailleurs qui forment l'immense majorité de la population sont de dangereux révolutionnaires. C'est le message qu'elle martèle constamment et de toutes les façons, pour faire peur au monde.

Malgré cela, l'idée d'un parti de travailleurs a fait pas mal de chemin. Au point où à notre dernier congrès, nous avons décidé de promouvoir vigoureusement la formation d'un tel parti, si les travailleurs le décident.

Nous voulons remplacer le capitalisme par le socialisme. Nous devons profiter de toutes les occasions, y compris la présente campagne électorale, pour rallier les travailleurs à cette idée.

Particulièrement, il importe de souligner qu'il n'existe aucun parti à l'Assemblée nationale qui est anti-capitaliste et qui préconise le socialisme. Il importe de mettre nos membres en garde contre l'illusion que le PQ pourrait changer fondamentalement la condition des travailleurs. Si de tels partis font parfois des concessions aux travailleurs pour se faire élire ou garder le pouvoir, ils cherchent toujours à se reprendre par la suite.

S'il est important de donner une leçon au parti libéral, il faut être bien conscient qu'au lendemain de l'élection, même si un autre parti prenait le pouvoir, nous serions placés devant un autre gouvernement qui, de gré ou de force, serait asservi à la classe dominante.

La question nationale

Mais il demeure une question qui a jusqu'à présent été escamotée dans le mouvement, et qui se pose quand même avec

force dans la présente campagne. C'est la question nationale.

Est-ce que l'indépendance politique du Québec est une étape vers le socialisme? Plusieurs militants ont déjà répondu à cette question, dans un sens ou dans l'autre. Mais le mouvement comme tel, ne l'a pas fait. Il ne pourra cependant repousser indéfiniment le moment où il devra le faire:

Le parti des travailleurs que nous souhaitons devra également débattre la question et y répondre.

Votons pour renforcer notre capacité de lutter

Nous avons le choix entre différents partis politiques qui ne peuvent actuellement rallier la grande majorité des travailleurs en fonction de leurs intérêts fondamentaux, tels que définis par le congrès: soit l'instauration du socialisme, la planification démocratique et le contrôle ouvrier.

Mais il ne s'agit pas de savoir si avec tel ou tel autre parti politique actuel au pouvoir le 16 novembre les travailleurs feront un pas vers le socialisme, la planification démocratique et le contrôle ouvrier; nous savons que le 16 novembre, ils ne le feront pas.

Il s'agit d'évaluer l'intérêt des travailleurs affiliés à la CSN, dans cette élection. L'intérêt des travailleurs de la CSN c'est d'être en mesure, au moins autant sinon plus, de continuer leurs luttes.

La CSN n'est pas un parti politique; elle ne présente pas de candidats aux prochaines élections.

Etant donné, encore une fois que nous sommes face à différents partis bourgeois, partis que les travailleurs ne contrôlent pas et qui ne défendent pas leurs revendications, nous croyons que les travailleurs devraient voter en fonction d'un critère essentiel: faire en sorte que le rapport de force des travailleurs organisés soit le meilleur possible au lendemain de l'élection. Voilà la question que les membres doivent se poser avant de voter.

ECONOMIE

SUR LES ORIGINES ECONOMIQUES DE LA CRISE ACTUELLE DU CAPITALISME



ET SUR SES MANIFESTATIONS AU CANADA

Recul de la production, flambée des prix et taux de chômage sans précédent depuis la dernière guerre mondiale, sont les signes les plus visibles qui, en 1974-75, dans la plupart des pays capitalistes, traduisent les conséquences d'une crise profonde du système capitaliste dont les origines remontent à la fin des années 60 et qui n'a cessé de s'aggraver depuis. (1) Jamais depuis les années trente, une crise économique a-t-elle affecté simultanément et d'une façon aussi importante tous les pays capitalistes avancés. (tableau 1) Ceci d'une part traduit une internationalisation beaucoup plus grande de la conjoncture économique et d'autre part, crée des conditions objectives qui limitent les possibilités d'une reprise économique dans le court terme.

La crise économique est fondamentalement une crise de l'impérialisme. Conséquemment, il faut chercher ses origines tant au niveau des liens entre pays dominants et pays dominés, tant à l'intérieur même des pays impérialistes.

EFFET DE LA CRISE DANS LES PAYS CAPITALISTES AVANCÉS, 1975

	Produit intérieur brut en volume	Prix à la consommation	Taux de chômage
USA	-4.0%	8.5%	8.5%
Allemagne	-3.5%	6.0%	4.5%
France	-2.0%	11.6%	3.9%
G. Bretagne	-0.7%	21.5%	3.6%
Italie	-3.0%	17.0%	3.7%
Belgique	-1.9%	12.4%	4.8%
Pays-Bas	-2.1%	10.5%	4.4%
Japon	-1.5%	11.0%	-
Canada	-0.1%	10.8%	7.1%

Source: Peemans, JPH, "Quelques notes sur "la crise" et les problèmes actuels de la restructuration de l'accumulation mondiale" in *Contradictions* No 8, décembre 1975.
— Statistique Canada

(1) Mise en garde: Le fait que dans ce texte, nous traitons essentiellement de certains aspects économiques de la crise actuelle du capitalisme ne doit nous faire perdre de vue que cette crise est à la fois économique et politique et sociale.

A chaque deux Travail des Militants, le service de recherche produira quatre pages qui touchent l'économie. Ces articles ont pour but de vous fournir les instruments nécessaires pour évaluer où en est la crise du capitalisme. On retrouvera aussi une clause de convention déjà négociée par un syndicat. Nous vous prions de bien vouloir conserver cette section du Travail des Militants.

1. Recul de l'hégémonie américaine dans le monde et montée des pays impérialistes secondaires

Au niveau international, la crise trouve d'abord ses origines dans l'affaiblissement progressif de la domination des Etats-Unis:

- la montée de la lutte des classes dans les pays du tiers-monde et particulièrement la défaite américaine au Vietnam à sérieusement ébranlé les Etats-Unis dans son rôle de "Gendarme mondial".
- le développement de la concurrence inter-impérialistes grâce à la progression des forces productives dans les pays de l'Europe et du Japon.

En effet, si la reconstruction des économies ravagées par la dernière guerre mondiale (Europe et Japon) grâce à l'apport massif de capitaux américains a donné lieu à un rythme sans précédent d'accumulation aux Etats-Unis même, elle créa en même temps les conditions qui devaient affaiblir la position commerciale dominante des Etats-Unis. En effet, la reconstruction d'après-guerre a eu comme effet de doter les pays de l'Europe et le Japon d'un appareil productif plus moderne que celui des Etats-Unis. Ceci associé à des niveaux de salaires plus bas et à un marché intérieur très peu développé a permis aux économies de ces pays de se développer à un rythme beaucoup plus rapide que l'économie américaine, grâce à des gains de productivité plus importants. C'est ainsi que la part des exportations mondiales de ces pays s'est accrue constamment depuis la dernière guerre mondiale, au détriment des Etats-Unis.

% DES EXPORTATIONS MONDIALES REALISEE PAR CHAQUE PAYS

	USA	G. Bretagne	France	Allemagne	Japon
1948	22.0%	11.0%	3.6%	1.3%	0.4%
1958	16.0%	8.4%	5.0%	8.5%	2.6%
1968	14.0%	6.2%	5.3%	10.4%	5.4%
1973	12.4%	5.4%	6.4%	12.0%	6.5%

Source: —Rousset P., "Crises de l'impérialisme et industrialisation périphérique", in *Contradictions*, No 8, décembre 1975.

Mais devant cet effritement de sa situation concurrentielle dans le monde et face à des problèmes croissants au niveau de sa balance des paiements, les Etats-Unis ont entrepris en 1971 une contre-attaque afin de restaurer leur position de domination.

Cette offensive américaine comporte plusieurs aspects dont les principaux sont :

- 1o *les dévaluations consécutives du dollar américain et la réévaluation des monnaies de ses concurrents ont rétabli un nouvel équilibre entre ces différentes monnaies qui rendaient les marchandises américaines plus concurrentielles au niveau international et qui donc tendait à annuler le désavantage américain par rapport à ses principaux concurrents au niveau de la productivité;*
- 2o *les accords commerciaux avec l'URSS afin de trouver de nouveaux débouchés pour les produits américains suite à une saturation des marchés traditionnels;*
- 3o *la crise du pétrole dont les USA ont su tirer avantage. Les hausses du prix du pétrole décrétés par les pays producteurs ont eu deux effets heureux pour les américains: d'abord ces hausses affaiblissaient les principaux concurrents des USA, soit les pays d'Europe et le Japon, puisque ces derniers importaient les très grandes parties de leur pétrole, contrairement aux Etats-Unis qui étaient auto-suffisante à 80%; ensuite une hausse importante du prix international du pétrole permet aux entreprises pétrolières américaines grâce à la hausse de leurs profits de développer de nouvelles sources d'énergie (énergie nucléaire, énergie solaire, sables bitumineux, prospection sous-marine, etc.) qui pourraient dorénavant concurrencer le pétrole des pays de l'OPEP.*

2. Baisse du taux de profit dans les pays impérialistes

Les industries telles l'automobile, l'électronique, l'industrie chimique et l'aéronautique, qui depuis la dernière guerre mondiale avaient été le moteur du développement sans précédent de la production du capitaliste à cause de leur taux élevé de rentabilité et leurs effets d'entraînement atteignent graduellement et de plus en plus rapidement la limite de leur croissance, au cours des années 60.

Tout nouvel investissement produit un rendement qui va toujours décroissant à cause de gains marginaux en productivité toujours plus faible. La révolution technologique est à bout de souffle et les profits ont tendance à baisser.

Pour contrer cette baisse de leur taux de profit, les capitalistes peuvent augmenter le taux d'exploitation des travailleurs (augmentation des cadences, allongement de la journée de travail) ou diminuer

le salaire réel des travailleurs (1) par le truchement d'une hausse de prix supérieure aux hausses salariales accordées.

Mais la montée de la combativité des travailleurs face à ces tentatives diminue la possibilité pour les capitalistes de dégager les profits nécessaires à la modernisation de l'appareil de production et au développement de nouvelles industries motrices. Devant la résistance accrue de la classe ouvrière, on assiste présentement dans tous les pays capitalistes avancés à un déploiement de la part de la bourgeoisie et de son Etat de tout un arsenal de mesures répressives contre les travailleurs dont le contrôle des salaires... (Etats-Unis, Espagne, Allemagne fédérale, Angleterre, France, Italie, Canada). C'est essentiellement à travers cette incessante lutte entre travailleurs et capitalistes, tant dans les pays du Tiers-monde que dans les pays impérialistes que se dessine l'issue de cette nouvelle crise et l'avenir même du système capitaliste.

3. La crise au Canada

La crise du capitalisme mondial a durement affecté l'économie canadienne: ainsi en 1975, on assiste à un fléchissement de la production, des profits et des investissements, à une hausse des prix à la consommation de 10.8%, à un taux de chômage de 7.1% à un déficit accru de la balance commerciale.

Mais ces chiffres officiels s'ils nous renseignent sur la profondeur de la crise au Canada, ne peuvent nous éclairer ni sur ses enjeux véritables ni sur la nature des solutions mises de l'avant par la bourgeoisie et son Etat.

Devant les difficultés croissantes que rencontrent les capitalistes à dégager des profits suffisants (baisse du taux de profit dû à l'épuisement de la révolution technologique et à la montée de la combativité des travailleurs) ils utilisent à partir de 1972, l'arme de l'inflation. Afin de réduire le pouvoir d'achat des travailleurs, tout en évitant un affrontement direct avec eux, les capitalistes accordent des hausses de salaires qu'ils récupèrent immédiatement par des hausses plus importantes de leurs prix. C'est ainsi que parallèlement à une baisse du pouvoir d'achat des travailleurs canadiens entre 1972 et 1974, les profits des compagnies augmentaient de 116%. Durant cette période, la part des profits et des intérêts dans le revenu national passait de 17.3% à 23.4% tandis que la part des salaires fléchissait de 74.1% à 71.5%.

Devant cette offensive contre leur niveau de vie, les travailleurs canadiens commencent au printemps 1974 à réclamer des compensations pour la perte de leur pouvoir d'achat et des clauses d'indexation pour l'avenir. Le succès de cette nouvelle poussée de la combativité des travailleurs s'est traduite en 1975 par un renversement dans l'évolution du partage entre profits et salaires. Mais avant

(1) La tendance à la baisse du taux de profit peut être contrebalancée par d'autres facteurs dont 1) la prise en charge de certains coûts de production (subventions, allègements fiscaux etc...) et 2) ce qui a pris plus d'ampleur depuis 1960, les investissements massifs dans les pays où le niveau de salaire est plus bas.

même que les travailleurs aient réussi complètement à rétablir leur part dans le revenu national et devant l'approfondissement de la crise, l'Etat, garant des intérêts supérieurs de la bourgeoisie, intervient pour bloquer les hausses salariales.

Les mesures de contrôle de salaires doivent être la pièce maîtresse de la bourgeoisie canadienne en vue de rétablir les conditions nécessaires à une nouvelle phase d'expansion.

C'est ainsi que les économistes officiels et autres représentants de la bourgeoisie prédisaient une reprise, bien que modérée, pour 1976.

4. Une reprise qui s'essouffle

Selon Statistique Canada, les données des trois premiers mois de 1976 annonçaient une reprise économique. Le produit national brut en terme réel ayant progressé de 2.7% par rapport aux trois derniers mois de 1975. Cependant d'autres données pour la même période tendaient à indiquer que la reprise serait de courte durée.



- 1o *la presque totalité de l'accroissement de la production allait grossir les inventaires des compagnies;*
- 2o *la progression des revenus des particuliers pendant cette période ne s'est pas traduite par une hausse des dépenses personnelles en biens et services, mais plutôt par une hausse des entrées fiscales des gouvernements;*
- 3o *le contrôle des salaires n'a pas eu les effets attendus par la bourgeoisie car les profits des corporations ont fléchi de 3.9% au cours des trois premiers mois de 1976 et les investissements ont reculé de 1.1%, et le pouvoir d'achat des travailleurs a progressé de 3.5%.*

Les données pour le deuxième trimestre de 1976 indiquent que le PNB en termes réels est resté stationnaire par rapport au 1er trimestre malgré une augmentation des dépenses personnelles en biens et services qui s'est traduite par une liquidation des stocks accumulés au 1er trimestre. Quant aux investissements, ils ne se sont accrus que de .9% en termes réels par rapport au 1er trimestre.

Pour les capitalistes la principale condition à une reprise économique est le freinage des hausses sa-

lariale et même la diminution du pouvoir d'achat des travailleurs afin de dégager les profits nécessaires à des investissements productifs massifs. C'est ainsi que dans la plupart des pays capitalistes dont le Canada, la bourgeoisie et son Etat, par le biais d'une soi-disant lutte à l'inflation, s'attaquent directement au niveau de vie des travailleurs. Or, ces politiques se heurtent à une combativité croissante des travailleurs (grève générale en France et au Canada, grève des cheminots en Italie) qui refusent de payer les frais de la crise et de son dénouement.

Il existe une autre contradiction qui contribue à la lenteur de la reprise. Nous avons vu au début du texte que la crise économique a touché simultanément la plupart des pays capitalistes en 1974-75. Or, chaque pays capitaliste, en adoptant des politiques similaires afin de trouver une issue à la crise à l'intérieur de leur propre frontière, contribue en même temps à créer des conditions qui ne font que retarder la reprise. Les politiques économiques des Etats capitalistes visent essentiellement à réduire les coûts de production en s'attaquant au salaire des travailleurs afin de se donner une position concurrentielle internationale favorable quitte à imposer aux travailleurs un chômage de plus en plus élevé.

Or, dans les pays capitalistes, les tentatives de contrôler les salaires, l'augmentation du nombre de chômeurs, ainsi que les restrictions de crédit ont pour effet de réduire le pouvoir d'achat des masses, ce qui freine les dépenses personnelles pour les biens et services tant domestiques qu'étrangers.

Ces politiques qui devaient créer les conditions à une relance des investissements produisent en fait l'effet contraire. Au Canada par exemple les investissements stagnent pour plusieurs raisons:

- *les politiques restrictives (au Canada et dans les autres pays) freinent la croissance de la production. Les entreprises canadiennes tournent actuellement à 75% de leur capacité et les investissements en vue d'accroître cette capacité régressent (-4.6% au 1er trimestre et -.9% au 2e trimestre de 1976);*
- *le taux d'intérêts relativement élevés au Canada font que plusieurs entreprises de petite et de moyenne taille qui ne peuvent pas autofinancer leurs investissements à même leurs profits retardent leurs investissements à une période où le rapport taux d'intérêt/perspective de gain sera plus favorable;*
- *après les profits records de 1972 à 1974, les profits des compagnies régressent depuis 1975, ce qui ne crée pas un climat favorable à l'investissement, les perspectives de gains s'étant détériorées considérablement, d'autant plus que la reprise dans la plupart des autres pays capitalistes est plus lente que prévue.*

François Aubry

TABLEAU A
GAINS HEBDOMADAIRES MOYENS (1)

	CANADA		QUEBEC			
	Ensemble des industries		Industrie manufacturière		Ensemble des industries	
	dollars courants	dollars de 1971 (2)	dollars constants	dollars de 1971	dollars courants	dollars de 1971
1971	\$137.65	\$137.65	\$143.99	\$143.99	\$131.20	\$131.20
1972	149.22	142.39	156.10	148.95	142.86	137.50
1973	160.46	142.38	167.48	148.61	154.30	139.25
1974	178.09	142.47	185.62	148.50	172.89	140.45
1975	203.34	146.82	213.43	151.10	199.22	145.95

1) Entreprises de 20 employés et plus. Comprend les salaires de toutes les personnes travaillant dans ces entreprises, y compris celles détenant des postes de direction

2) Nous avons retranché la partie de l'augmentation qui correspond à la hausse des prix. L'évolution du salaire en dollars de 1971 correspond donc à l'évolution du pouvoir d'achat.

Source: Statistique Canada, *Emploi, gains et durée du travail*

TABLEAU C
Indice des prix à la consommation
(Augmentation en pourcentage)

	Canada		Montréal
	Indice d'ensemble	Indice d'ensemble moins alimentation	Indice d'ensemble
1971	2.8%	3.5%	1.8%
1972	4.8	3.8	3.9
1973	7.6	5.0	6.7
1974	10.9	8.6	11.1
1975	10.8	10.0	10.9

Augmentation par rapport au même mois de l'année précédente

	Canada	Montréal	Québec
1976 j	9.6%	10.2%	9.1%
f	9.1	9.1	8.6
m	9.0	10.7	7.9
a	8.9	8.7	7.9
m	8.9	8.6	8.0
j	7.8	7.4	6.9
j	6.8	6.1	6.0
a	6.2	9.0	5.3
s	6.5	9.3	-

Source: Statistique Canada, *Prix à la consommation et indice des prix.*

TABLEAU E

Taux d'accroissement des investissements en termes réels

	Secteur public (1)	Secteur privé (1)	Total
1971/70	12.8%	7.3%	8.3%
1972/71	0.7	6.6	5.6
1973/72	-0.1	13.4	11.0
1974/73	5.7	5.0	5.1
1975/74	5.7	1.8	2.4
1er trim. 76/4e trim. 75	-3.1	-0.7	-1.1
2e trim. 76/1e trim. 76	0.5	1.0	0.9

Source: Statistique Canada - *comptes nationaux*

(1) Comprend: construction résidentielle et non-résidentielle ainsi que l'achat de machines et de matériel.

TABLEAU B

Evolution du Produit national brut (1) en termes réels (2)
(millions de \$)

	En dollars de 1971	Augmentation en % par rapport à la période précédente
1971	\$ 94,115	5.7%
1972	99,680	6.0
1973	106,845	6.9
1974	110,293	2.8
1975	110,975	0.6
1974-1	110,956	1.6%
2	109,916	-0.9
3	110,388	0.4
4	109,912	-0.4
1975-1	109,532	-0.3
2	110,272	0.7
3	111,968	1.5
4	112,128	0.1
1976-1	115,116	2.7
2	115,116	0.0

(1) La valeur de tous les biens et services produits au Canada.

(2) Après avoir enlevé la partie de l'augmentation due à la hausse des prix.

Source: Statistiques Canada - *Comptes nationaux.*

TABLEAU D
Taux de chômage (1)
(Données corrigées de variations saisonnières)

	Canada	Québec
1971	6.4%	8.2%
1972	6.3	8.3
1973	5.6	7.4
1974	5.4	7.3
1975	7.1	8.8
1976 j	6.6	7.9
f	7.0	8.5
m	6.9	7.7
a	7.4	8.3
m	7.1	7.9
j	7.0	7.8
j	7.3	8.4
a	7.3	9.1
s	7.3	9.7
moyenne sur 9 mois	7.1	8.4

(1) Nombre de chômeurs par rapport à la population active

Source: Statistique Canada

Dans cette section de la revue, on présentera des articles particuliers de convention collective tels que négociés dans des syndicats de la C.S.N.. Il ne s'agit donc pas de "clause-type", mais bien de ce qui existe réellement dans certaines de nos conventions collectives. Ces articles porteront sur différents aspects de la convention; ils seront choisis en fonction de l'importance des sujets qu'ils régissent et permettront d'illustrer les acquis des revendications syndicales. Sans les considérer comme des modèles, on pourra s'en servir comme guide de revendication.

La liberté d'action syndicale

Les clauses de convention régissant la liberté d'action syndicale ont un effet direct sur les possibilités réelles d'ouvrir aux syndiqués une vie syndicale active, de faire respecter avec rigueur leur convention collective et de participer pleinement à la vie du mouvement. Une bonne convention ne suffit pas; il faut une grande liberté d'action puisque le syndicat ne se referme pas sur lui-même, mais plutôt participe à l'enrichissement mutuel que procure la vie du mouvement.

Les articles présentés sont tirés de la convention collective des employés des Affaires Sociales. Il faut noter que ces articles ont été l'objet d'attaques virulentes du gouvernement lors de la dernière négociation. Elle représente l'acquis de lutte dans le secteur public et para-public.



a) Participation à la vie du mouvement

9.02

Les délégués officiels du Syndicat peuvent, sur demande écrite du Syndicat, faite dix (10) jours de calendrier à l'avance, s'absenter de leur travail sans perte de salaire pour assister aux congrès de la Confédération des Syndicats Nationaux, de la Fédé-

ration des Affaires Sociales (F.A.S.), des conseils centraux, ainsi qu'aux conseils fédéraux (F.A.S.).

Les délégués désignés par le Syndicat peuvent, sur demande écrite du Syndicat, faite dix (10) jours de calendrier à l'avance, s'absenter de leur travail, sans salaire, pour des activités syndicales.

b) Engagement à l'intérieur du mouvement

9.14

Tout salarié appelé par le Syndicat, la Fédération ou la Confédération des Syndicats Nationaux, à exercer une fonction syndicale d'une façon permanente (trois mois au minimum) conserve son ancienneté et ses droits acquis à la date de son départ.

9.15

S'il s'agit d'une fonction non électorale, le salarié doit, dans un délai de quinze (15) mois à compter de sa libération, revenir au service de l'Employeur, à défaut de quoi il est considéré comme ayant donné sa démission à partir de la date de son départ de l'établissement.

9.16

Dans le cas d'une fonction électorale, le congé sans solde est renouvelable automatiquement d'année en année, en autant que le salarié continue d'occuper une fonction électorale.

9.18

Toutefois, si le poste que le salarié détenait au moment de son départ n'est plus disponible, l'Employeur lui en offre un autre comparable.

9.19

Le salarié exerçant une fonction syndicale peut bénéficier de l'assurance collective et/ou du régime de caisse de retraite alors en vigueur si le salarié paie mensuellement en entier la prime (portion employeur - employé) pour son assurance et/ou sa caisse de retraite et que les clauses des contrats le permettent.

c) Respect de la convention et vie interne

9.06

Après demande au directeur du personnel ou à son représentant lequel ne peut refuser sans motif valable, le représentant extérieur du Syndicat peut rencontrer à l'établissement, dans un endroit réservé à cette fin, durant les heures de travail, toute personne couverte par l'accréditation, sans perte de salaire pour celle-ci.

9.07

Les représentants du Syndicat peuvent rencontrer les autorités de l'établissement, sur rendez-vous. Ils peuvent également, durant les heures de travail, rencontrer des salariés à l'établissement, dans le cas de griefs à discuter ou d'enquêtes concernant les conditions de travail, après demande au directeur du personnel ou à son représentant, lequel ne peut refuser sans motif valable. Les représentants du Syndicat et les salariés concernés ne subissent alors aucune perte de salaire.

9.08

Pour l'application de la présente convention, l'Employeur libère à temps partiel, sans perte de salaire un (1) ou des salariés désignés par l'ensemble des syndicats affiliés à la Confédération des Syndicats Nationaux, à l'intérieur d'un même établissement.

La proportion des jours de libération est la suivante:

1- De 50 à 99 salariés affiliés à la Confédération des Syndicats Nationaux... un demi (1/2) jour par semaine;

2- De 100 à 299 salariés affiliés à la Confédération des Syndicats Nationaux... un (1) jour par semaine;

3- De 300 à 749 salariés affiliés à la Confédération des Syndicats Nationaux... deux (2) jours par semaine;

4- 750 salariés et plus affiliés à la Confédération des Syndicats Nationaux... trois (3) jours par semaine.

9.09

L'Employeur met à la disposition du Syndicat un local aménagé que le Syndicat ou l'agent syndical libéré peut utiliser afin de recevoir en consultation les salariés, pour fins d'enquêtes, demandes de renseignements ou toute autre information syndicale.

9.10

Dans les cas où le local ne peut servir exclusivement à des fins syndicales, l'Employeur met à la disposition du Syndicat un classeur fermant à clé.

d) Négociation

9.20

L'Employeur libère, sans perte de salaire, trois (3) salariés désignés par le Syndicat, aux fins d'assister à toutes les séances de négociation locale.

Liste des publications du service de recherche

POUR UN SALAIRE MINIMUM DECENT

Les justifications d'un salaire minimum basé sur les besoins des travailleurs et de leur famille et non sur les lois du marché.

(septembre 1975)

SALAIRE MINIMUM, REDISTRIBUTION DES REVENUS ET LUTTE A LA PAUVRETE

La lutte à la pauvreté passe par une hausse substantielle du salaire minimum.

(octobre 1975)

LE RAPPORT CASTONGUAY SUR LE SALAIRE ET LES CONDITIONS MINIMA DE TRAVAIL: COMMENT REPRODUIRE LA PAUVRETE

Une critique du rapport Castonguay sur la loi du salaire minimum, lequel rapport rejette une hausse substantielle du salaire minimum.

(mars 1976)

LE FRONT COMMUN ET LES MESURES "ANTI INFLATION"

Le règlement salarial du Front commun dépasse-t-il les directives de la loi 64?

(septembre 1976)

LES FERMETURES D'USINES: UNE STRATEGIE DES MULTINATIONALES

Une analyse des causes de cinq fermetures survenues durant des conflits de travail.

(mai 1976)

L'AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

Une étude critique de la semaine comprimée et de l'horaire flexible

(juillet 1974)

MEMOIRE DE LA CSN SUR LA LOI DES REGIMES SUPPLEMENTAIRES DE RENTE

(mars 1975)

RESISTONS A L'AGRESSION CAPITALISTE: NON AUX MESURES TRUDEAU

Une analyse des lois C-73 et 64.

(novembre 1975)

DEHORS LES CONTROLES

Guide d'information pour les officiers et militants qui explique les effets d'une année d'application des mesures Trudeau.

(octobre 1976)

L'INFLATION ET LE CONTROLE DES SALAIRES

Réponse capitaliste à la crise économique. Une brève analyse du contexte économique qui explique les attaques contre le niveau de vie des travailleurs québécois.

(octobre 1976)

LES PRIORITES ANTI-SOCIALES DU GOUVERNEMENT

Document du Front commun qui indique la nature anti-ouvrière des politiques du gouvernement québécois.

(avril 1976)

LE ROLE DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL DANS L'ECONOMIE DU QUEBEC FACE A SES EMPLOYES DU SECTEUR PUBLIC

Une analyse du rôle de l'Etat dans l'économie québécoise.

(janvier 1975)

LES NEGOCIATIONS DANS LE SECTEUR PUBLIC ET LA CRISE ECONOMIQUE EN 1976

Explique le contexte économique international des négociations du Front commun.

(juin 1975)

LA PART DES SALAIRES DES EMPLOYES DU SECTEUR PUBLIC DANS LE BUDGET DU GOUVERNEMENT DU QUEBEC DE 1975-76

Une analyse de l'impact des demandes du Front commun sur les finances gouvernementales ainsi qu'une discussion des choix budgétaires du gouvernement.

(juin 1975)

LISTE DES PUBLICATIONS DE L'IRAT LE PROTECTION DU REVENU DE LA FAMILLE EN CAS DE DECES DU TRAVAILLEUR

Raymond Depatie, bulletin no 1

(avril 1974)

LA PROTECTION DU REVENU DE LA FAMILLE EN CAS D'INVALIDITE DU TRAVAILLEUR

Raymond Depatie, bulletin no 2

Ces deux bulletins font une analyse des différents régimes publics (assurances collectives, congés de maladie, etc.) qui existent actuellement pour protéger les travailleurs en cas de décès et d'invalidité. Ils se veulent ainsi un outil au service de ceux qui sont impliqués dans la négociation et l'application de régimes de sécurité du revenu.

LES TRAVAILLEURS ET LA GESTION DES FONDS DE LEURS CAISSES DE RETRAITE

Michel Payette

(octobre 1975)

Cette étude, vendue au prix de \$2.00 et le bulletin no 4 qui la résume traitent de l'importance des épargnes accumulées dans les régimes de retraite et des conflits entre les intérêts des gestionnaires actuels de ces fonds et ceux des bénéficiaires des régimes de retraite. On y présente également quelques éléments de réflexion pouvant servir à amorcer une discussion au sujet de la démocratisation de la gestion de ces fonds.

LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL: POUR UNE ACTION SUR LES LIEUX DE TRAVAIL

Florian Ouellet, bulletin no 5

(septembre 1975)

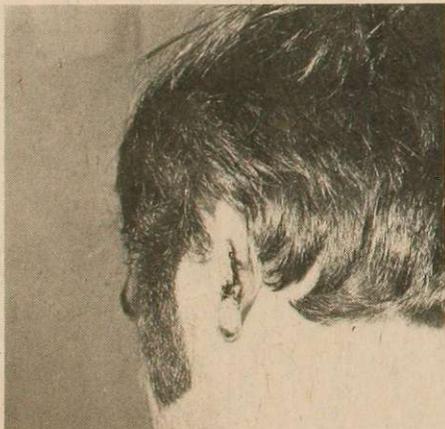
Un document de référence à l'usage de tous ceux qui s'intéressent à la santé et à la sécurité au travail. L'auteur insiste sur l'importance de réagir fortement contre les préjugés véhiculés par la propagande patronale, sur le droit des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail, sur l'importance de développer une approche syndicale en vue d'une mobilisation des travailleurs pour la sauvegarde de leur sécurité, de leur santé et de leur vie. Le document présente une conception objective de la sécurité et de la santé au travail et propose des outils de travail à la disposition des comités locaux et de sécurité au travail.

FAUT-IL NECESSAIREMENT UN REGIME DE RETRAITE?

Raymond Depatie, bulletin no 6

(octobre 1975)

En comparant ce que sera la situation financière des retraités qui auront participé à un régime de retraite et en tenant compte du coût très élevé des régimes de retraite, l'auteur se demande si, pour plusieurs groupes de travailleurs, il vaut réellement la peine d'avoir un régime de retraite.



Ce travailleur de la Standard Paper Box de Montréal s'est fait matraquer par les fiers-à-bras de l'agence Garda. Lui et ses compagnons sont parmi les 4,204 grévistes de la CSN (au 22 octobre). De ce nombre, 2,079 sont victimes de lock-out et près de 2,100 sont de nouveaux syndiqués. Il y a 28 grèves en cours actuellement et les gestes posés à la Standard ne sont pas un phénomène isolé.

62,071 travailleurs CSN ont débrayé le 14 octobre



FEDERATIONS

	No. de syndicats	No. de syndiqués	No. de syn. en grève	No. de syndiqués en grève
Sud-ouest québécois	23	1 915	6	560
Côte-Nord	44	6 235	6	245
Drummondville	25	3 543	8	1 813
Gaspésie	35	2 339	7	444
Granby	30	2 123	9	483
Outaouais	54	4 478	7	820
Joliette	51	5 342	22	2 753
Laurentides	43	3 988	23	2 657
Montréal	295	61 168	83	30 068
Nord-ouest québécois	27	2 918	10	1 175
Québec	188	29 605	23	6 553
Bas St-Laurent	65	5 724	13	1 068
Saguenay Lac St-Jean	118	14 741	13	2 102
Shawinigan	44	5 325	2	28
Sherbrooke	54	7 826	11	2 590
Sorel	43	7 101	1	12
Richelieu-Yamaska	36	4 895	5	1 550
Saint-Jean	24	1 564	14	1 331
Theftord-Mines	27	3 545	14	2 170
Trois-Rivières	35	4 031	15	2 150
Victoriaville	22	2 418	3	250
Sept-Îles	15	1 178	12	1 249
Non-affiliés à un C.C.	10	1 217		
Syndicats provinciaux	1	6 400		

REGIONS

	No. de syndicats	No. de syndiqués	No. de syn. en grève	No. de syndiqués en grève
BATIMENT & BOIS	91	25 235	23	12 233
COMMERCE	166	13 034	24	4 623
Enseignants	61	6 960	33	5 557
Communications	41	2 648	15	688
Prof. & Cadres salariés	41	6 973	6	175
Métallurgie	143	19 642	33	7 544
Papier & Forêt	96	5 842	35	6 473
Affaires sociales	356	60 033	88	16 206
Services publics	282	29 143	41	6 282
Textile-Vêtement-Chaussure	29	4 379	8	2 290

Les organisations du capital

Les patrons sont de plus en plus organisés entre eux. Au Québec, il existe plusieurs organisations patronales qui commencent à jouer un rôle très important dans la démolition des syndicats. Dans cet article, nous avons essayé de faire une synthèse de ce que nous connaissons d'elles et de leur impact sur nos luttes.

Dernièrement, plus exactement le 23 octobre dernier, le journaliste Pierre Vennat de La Presse rapportait que quelques 140 hommes d'affaires de la région métropolitaine embauchant entre deux et deux cents employés s'étaient réunis pour fonder l'Association des chefs de petites et moyennes entreprises dont l'une des caractéristiques est de constituer un fonds de grève patronal.

Quelques mois plus tôt, les abonnés de la revue Commerce, en-

tre autres, recevaient une invitation à participer à un séminaire organisé par une firme américaine, l'Advanced Management Research, qui avait pour but d'enseigner aux patrons comment se prémunir contre la formation d'un syndicat ou comment détruire un syndicat trop militant. Entre autres trucs, le patron, lors de l'organisation d'un syndicat, déduit prématurément les cotisations syndicales sur les chèques de paye de ses employés en voie de se syndiquer et leur remet le montant prélevé dans une enveloppe séparée. Par la même occasion, il peut fournir une liste des organisations syndicales avec, en exergue, le montant annuel de la cotisation que devra payer le travailleur. La plupart du temps, les syndicats de boutique ont une cotisation moindre que la nôtre.

Autre exemple de collusion, les compagnies du secteur financier (Trust Royal, Montréal Trust, etc...) avaient reçu une liste noire des employés nouvellement syndiqués du Trust Général avant

même le déclenchement de la grève. Il leur est maintenant impossible de trouver de l'emploi dans ce secteur.

Les embouteilleurs de liqueurs douces ont un fonds pour parer aux grèves tout comme certaines multinationales et entreprises importantes. Les entreprises de l'American Newspaper Publishers Association ont une assurance semblable avec la Mutual Insurance Company Limited d'Hamilton aux Bermudes.

Des firmes d'avocats fournissent un "kit" complet en temps de grève: les avocats, l'agence de sécurité, les fiers-à-bras si nécessaire, les chiens policiers, l'aide de la police, les caméras, les contacts avec le bureau d'assurance-chômage pour fournir des scabs, etc...

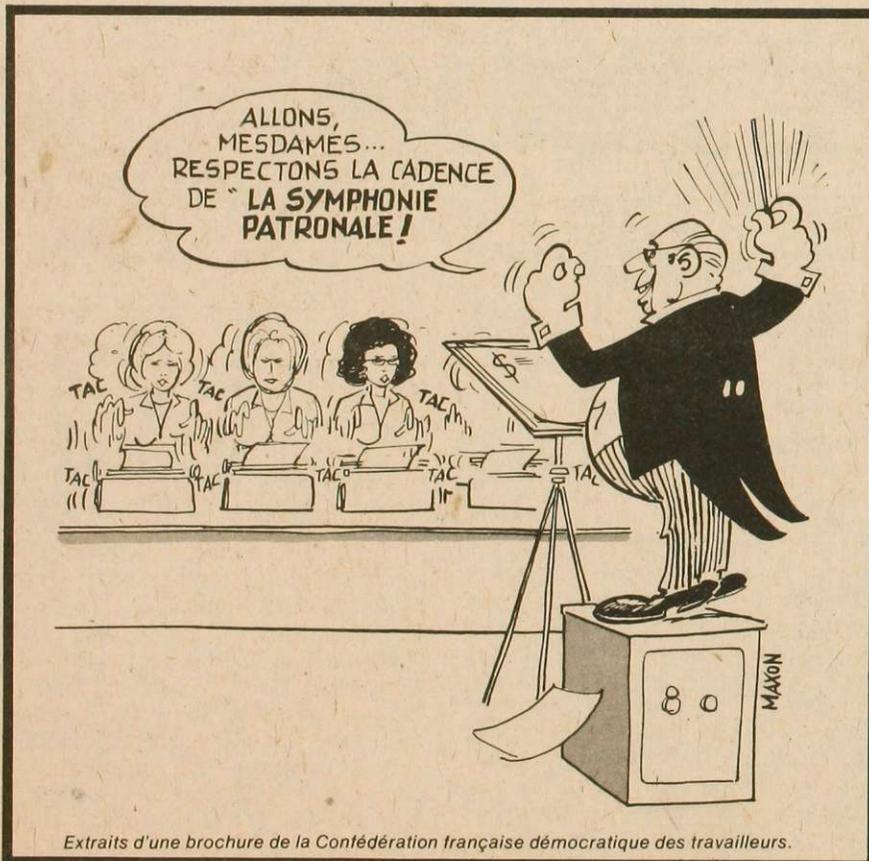
Les patrons ont aussi des firmes spécialisées dans le lobbying comme celle formée par Joffres Miville-Deschênes (la CIP), Gilles Champagne (Chambre de Commerce de Québec) et André Gauthier (ex-haut fonctionnaire au Ministère des Communications), qui peuvent donner un coup de main lorsque les boss ont besoin d'un petit service ou encore lorsqu'ils veulent, à l'exemple des entreprises minières, effectuer des démarches auprès du gouvernement pour influencer telle décision.

Bref, les employeurs sont organisés.

L'Association des manufacturiers canadiens

C'est une organisation pan-canadienne qui rassemble les plus grandes entreprises du pays. Les entreprises membres de l'AMC produisent 80 pour cent de toutes les marchandises fabriquées au Canada. Elle est formée sur la base des secteurs d'activité. Ainsi, les travailleurs de Vilas Furniture de Cowansville font face à un gérant d'usine, Leight Townsend, qui est aussi président de la section "meubles".

Cette association est très structurée et son lobbying politique est très puissant.



Les organisations du capital

L'Association des Manufacturiers Canadiens a publié un petit manuel de l'employeur en temps de conflit. Ce petit manuel, qui date déjà de quelques années, est toujours à la mode chez la plupart des employeurs. Dans plusieurs conflits, comme celui de Sico qui s'est réglé dernièrement, on retrouve les différents éléments du petit manuel de l'employeur. Ainsi, l'Association des Manufacturiers défend mordicus que c'est le droit de l'employeur d'avoir recours à des scabs, appelés gentiment "substituts" dans le vocabulaire des patrons.

De plus, on y lit que les services de police ainsi que les autres autorités locales doivent être prévenus à l'avance d'une possibilité de grève. A l'usine de la Standart Paper Box de Québec, les policiers avaient encerclé le quadrilatère où est située l'usine quelques heures avant le déclenchement de la grève.

Selon le manuel, le personnel de sécurité "doit maintenir un registre quotidien du nom des piqueurs, numéros matricules, location et temps passé sur la ligne de piquetage". Ainsi, lors de l'occupation de l'usine Uniroyal, on a retrouvé sur le bureau du directeur du personnel un tel registre qui remontait quotidiennement deux ans derrière.

On peut y lire aussi qu'au Québec, il n'y a pas de disposition particulière dans la législation du travail qui oblige un patron à payer ses employés pour le travail effectué avant le début de la grève. "Le Code civil prévoit cependant qu'une créance due est exigible. En pratique, l'employeur peut invoquer de nombreuses raisons pour ne pas satisfaire à cette obligation surtout là où les bureaux sont fermés à cause du piquetage". On reconnaît ici aussi une tactique employée par de nombreux patrons.

Ce petit manuel porte aussi bien sur les injonctions, les communi-



Pierre Desmarais II est le remplaçant de Charles Perrault à la tête du Conseil du Patronat. Il fait partie du conseil d'administration de Télémedia, Paragon, Trust Général, etc..

cations avec les membres du syndicat, les photographies à prendre, l'assurance-chômage, les assurances des employés à bloquer, les préparatifs à prendre avant la grève, etc...

Pour ceux que ça intéresse, on peut consulter ce manuel qui est disponible au Conseil Central de Québec.

Le Conseil du Patronat

Une organisation fondée en 1969 qui regroupe le patronat de 80 pour cent de la main-d'oeuvre du Québec. Cette association regroupe le gros patronat. Des \$370,000 de cotisations, près de 50% proviennent d'entreprises étrangères.

Le Conseil du Patronat a tenu de nombreuses sessions pour riposter aux grèves. Après celles de novembre 1975, une centaine de cadres en venaient à une entente en juin dernier. Ils allaient recourir plus fréquemment aux lock-out et à tous les moyens permis par la loi afin de stopper les élans revendicateurs du syndicalisme.

De ces moyens, sans qu'on puisse affirmer qu'il soit sorti de cette réunion, il en est un qui se répand de plus en plus actuellement: "briser le syndicalisme

par la tête". C'est ce que l'on constate à Drummondville où 7 travailleurs de la Celanese ont été sous le coup d'un congédiement pendant la grève. Il y a eu entente sur la convention mais on a retenu le monde dehors avec le congédiement des principaux militants du syndicat. La même chose à Transport Provincial de Montréal. La même chose à Sico de Québec où le patron a finalement cassé. A Vaillancourt de Québec, on a même essayé d'acheter le président du syndicat pour \$25,000 (le président du syndicat Sico s'était vu offrir \$12,000!)

Le Conseil du Patronat, comme toutes les organisations patronales, a ses entrées dans les coulisses du pouvoir politique. En 1974, il adoptait une résolution visant à intéresser les salariés au profit des entreprises.

Le travailleur permet ainsi à l'entreprise de se renflouer lorsqu'elle manque de liquidités et se retrouve ainsi mieux intégré aux valeurs du système.

Un an après l'adoption de cette résolution par le Conseil du Patronat, le ministre Robert Bourassa reprenait cette idée lors d'un déjeuner causerie de cet organisme. Cette résolution est aujourd'hui reprise par le programme de l'Union Nationale.

La stratégie capitaliste est la même partout: faire payer aux travailleurs le prix de leur crise

-la CMT

Nous avons tous pu prendre conscience, brutalement, de la dimension internationale de la lutte ouvrière, à la suite des événements qui se sont produits en Bolivie, où le président de la Confédération mondiale du travail, Marcel Pepin, a été détenu en résidence surveillée durant une vingtaine d'heures pour avoir, dans une conférence de presse qui n'avait pas été autorisée par le régime militaire, dénoncé le sort réservé aux travailleurs de ce pays.

Des événements comme ceux-là viennent, à point nommé, nous rappeler l'existence de problèmes que le rythme trépidant de notre action syndicale pourrait nous faire oublier quelquefois.

La dimension internationale

C'est cette même dimension internationale que les membres du Comité exécutif de la CMT ont voulu souligner lorsqu'ils ont décidé de passer six jours au Québec, au moment où le mouvement syndical canadien, réuni pour la première fois dans une action unitaire de cette envergure, organisait la première grève générale dans l'histoire du Canada.

C'est ainsi que du 11 au 16 octobre, quatre membres du Comité exécutif de la CMT ont participé directement aux événements qui se sont déroulés un peu partout sur le territoire.

A Montréal, à Québec, à Chicoutimi, à Drummondville, à Trois-Rivières, le secrétaire général Jan Kulakowski, les secrétaires généraux adjoints Gérard Fonteneau et Dominique Aguessi et le trésorier Féri Spit ont pu rencontrer des dizaines de militants de la CSN pour échanger leurs expériences respectives, répondre aux multiples questions.

Gérard Fonteneau, pour un, nous a confié avoir vécu une expérience inoubliable à Drummondville lorsqu'il a assisté à l'assemblée générale des grévistes de Celanese.

Lui-même ancien militant dans une usine de textiles, puis président de la Fédération des textiles à la CFDT, en France, le camarade Fonteneau a pu constater le militantisme et la détermination de ces travailleurs, après plus de 6 mois de lutte.



Norbert Rodrigue, président de la CSN est aussi vice-président de la Confédération mondiale du Travail qui regroupe quelques 15 millions de travailleurs dans les cinq continents.

La crise mondiale du capitalisme

L'un des buts principaux de leur venue au Québec consistait, en plus d'apporter une dimension internationale de solidarité, à témoigner du fait que la crise que traverse le monde capitaliste est aujourd'hui mondiale et que partout, l'objectif des classes dirigeantes est le même, dans les différents pays occidentaux: faire payer par les travailleurs salariés, par la classe ouvrière, le prix de cette crise.

"Cela est vrai dans les pays industrialisés comme le vôtre, comme c'est le cas dans d'autres pays industrialisés comme la France, la Belgique, la Hollande, où la CMT compte des centaines de milliers d'affiliés. Mais cela est encore plus vrai dans les pays en voie de développement, en Afrique, en Asie et en A-

mérique latine, dont les structures sont plus vulnérables parce que plus clairement dominées par le capitalisme international," a déclaré le Comité exécutif de la CMT en conférence de presse.

Les représentants devaient ajouter que dans la plupart des pays cependant, les travailleurs n'acceptent pas d'être les boucs émissaires passifs qu'on voudrait bien qu'ils soient. Ils se rebellent; ils refusent de payer pendant que les autres, mieux pourvus, continuent d'empocher. "Il n'est que de regarder, dans les différents pays, la progression des taux de profits, notamment des multinationales, pour se convaincre que cette crise ne fait pas que des victimes," ont-ils déclaré.

Rappelant la grève générale organisée le 7 octobre dernier en France, la CMT ajoutait que "le plan Barre, version française de ce que vous connaissez chez vous comme "les mesu-

res Trudeau", n'est rien d'autre qu'une stratégie du patronat pour arrêter la progression du pouvoir d'achat, pour accroître le taux de profit et l'aide financière aux grandes sociétés."

Ils ont par ailleurs témoigné du fait que les tentatives gouvernementales et patronales sont partout les mêmes. "Pendant qu'on tente de neutraliser les organisations syndicales en voulant les amener à s'intégrer aux mesures proposées par les gouvernements, en même temps, les ténors de ces différents gouvernements tentent d'intoxiquer, d'intimider les travailleurs en voulant leur faire croire que si les investisseurs ne viennent pas, ils en sont la cause en raison de leurs grèves trop nombreuses, de leurs exigences exagérées. Nous pouvons en témoigner, la chanson est la même dans tous les pays industrialisés d'Europe."

C'est la même chanson qu'on entend ici aussi.



Le 14 octobre, jour de la grève générale, le Comité exécutif de la CMT s'est joint aux travailleurs qui manifestaient à Montréal. On remarque de gauche à droite le trésorier Féri Spit, de Hollande, le secrétaire général adjoint pour l'Europe Gérard Fonteneau, de France, le secrétaire général Jan Kulakowski de Belgique et la secrétaire général adjoint pour l'Afrique Dominique Aguessi, du Dahomey.

PETITES ANNONCES

NOUVEAUX EMPLOYES

Employé spécial à la comptabilité: **Richard Gallant**. Mutation au service juridique à Montréal de **Raymond Levasseur** qui est en congé sans solde de la FPSCQ. Un nouveau salarié spécial à la FNEQ: **Pierre Graveline**. **Roseline Fournier** de la FNC à Montréal est mise à pied. Salariés spéciaux à la FAS de Montréal: **Jean-Guy Bergeron** et **René Pelletier**. A la FNEQ Québec, deux nouveaux salariés spéciaux: **Julien Painchaud** et **Jacques Poitras**. Au Conseil Central de Thetford Mines: **Pierre Genest**.

Les syndiqués du Trust General de Québec, en grève depuis le 28 janvier 1976, demandent des poteaux dans les villes suivantes afin de placarder les affiches du Trust General de "Boycotons": Chicoutimi, Sept-Îles, Rimouski, Trois-Rivières, Hull, Sherbrooke, Shawinigan, Rivière-du-Loup, Montréal et Longueuil. Les personnes sont priées de contacter Hélène Lemieux ou Joseph Giguère au Conseil Central de Québec.

PUBLICATIONS

On peut se procurer le livre de la CEQ paru le 14 octobre dernier et qui s'intitule "Histoire de l'inflation"; disponible au service d'information. Le Journal Solidarité publié par CISO, disponible au Conseil Central de Montréal, le Nouveau Pouvoir de la FNEQ publié à l'occasion du 14 octobre: disponible à la FNEQ, les documents publiés à l'occasion du 14 octobre: disponible au service d'information.

Les comités de coordination régionaux se réuniront aux dates suivantes: 2 novembre, 7 décembre, 11 janvier, 1er février, 1er mars, 5 avril, 3 mai, 5 juin. Les permanents des services généraux, employés de bureau et permanents de fédération assignés à une région doivent y assister. De plus, l'exécutif de la CSN ira à tour de rôle dans chaque région.



(photos prises en 72' lors de l'emprisonnement de Marcel Pepin.)

Marcel Pepin, président de la Confédération Mondiale du Travail, a été mis en résidence surveillée à La Paz en Bolivie après qu'il eut prononcé une conférence de presse où il dénonçait la junte militaire qui brime les libertés syndicales et individuelles. Après 20 heures d'isolement, on l'a reconduit à l'aéroport où on l'a, en quelque

sorte, mis à la porte du pays. Au cours de son arrestation, on a saisi ses documents, son passeport, etc. Le régime militaire de Bolivie, sous la coupe du général Banzer, ne diffère pas beaucoup des autres pays d'Amérique latine. La répression, les emprisonnements, les déportations et la torture sont monnaie courante.



**Je me
souviens**

CELANESE

15 OCTOBRE

76